



## compte rendu du conseil d'école du 26/02/2018

### présents :

les parents d'élèves : Mme Cornet, Mme Chillet, Mme Michon, Mme Greilsamer, Mme De Oliveira, Mme Dallon, Mme Zantedeschi, Mme Tronchon, Mme Giraud, Mme Celle, Mme Harcaut

la municipalité : Mme Grangeon, Mme Meunier-Favier, Mme Perrin

Les enseignants : Mme Garde, Mme Zobebe, Mme Paolucci, Mme Jacquemont, Mme Tardy, Mme Ollier-Perain, Mme Guyot, Mme Melenchon, Mr Bonnefoy, Mr Roche, Mme Fayard, Mr Badoil, Mme Souzy

DDEN : Mr Drion

Excusés : Mr L'inspecteur Mr Caleyron, Mme Longuet, Mme Viscio, Mme Commarmond

Présidente de séance : Mme MELENCHON

Secrétaire de séance : Mme ZANTEDESCHI (parents d'élèves)

### Ordre du jour :

- Effectifs pour l'année 2018-2019 et annonce d'une fermeture de classe

PS 25, MS 28, GS 28, CP 31, CE1 28, CE2 37, CM1 22, CM2 38 = 237

Soit une moyenne de 23.7 élèves par classe après fermeture (10 classes à la rentrée de septembre), moyenne basse (< à 27)

\* Il n'y aura plus de TPS à la rentrée.

La mairie transmet l'état civil des enfants nés en 2015 sur la commune mais certains peuvent être arrivés après, il reste donc une possibilité de modification des effectifs mais la fermeture d'une classe est aujourd'hui certaine.

→ La mairie a adressé une lettre pour attester de la présence des enfants du voyage et des maisons à vendre sur la commune. Bernard Bonne, sénateur, a également adressé un courrier plaidant la cause de notre école.

Le dossier peut être réévalué jusqu'en juin. Dès à présent, Mme Grangeon nous dit que tous les départs de la commune pour une autre école sont refusés et que les arrivées sont acceptées.

Les parents demandent quel enseignant sera impacté par cette fermeture, Mme Melenchon explique que c'est le dernier arrivé soit dans notre cas Mme Souzy.

Les parents demandent si cette fermeture entraîne des modifications sur les classes : Mme Melenchon dit qu'il y aura forcément plus de niveaux doubles et nous pouvons aujourd'hui affirmer qu'il y aura une GS/CP comme il y a trois ans en arrière. La répartition pour l'année prochaine sera donnée au prochain conseil.

- Quel sera le rythme scolaire à la rentrée 2018 ?

Après discussion du conseil municipal et avis demandé aux parents (66% en faveur du retour à 4 jours),

→ **Saint Cyprien est donc favorable pour le retour à 4 jours à la rentrée 2018 avec les horaires suivants :**

**Matin 8h30-11h30 et après-midi 13h30-16h30**

Le niveau de fatigue des élèves, surtout les plus jeunes, est constaté par tous ; mais il ne dépend pas uniquement des rythmes scolaires. En effet, des enfants arrivent le matin à 7h30 pour repartir à 18h, c'est une journée très longue pour des enfants de moyenne ou grande section.

Les parents demandent si un mode de garde le mercredi est envisagé ?

→ La mairie répond quelques familles demandent la mise en place d'un moyen de garde le mercredi. Cette demande est prise en compte et la mairie souhaite proposer la journée entière du mercredi en centre de loisirs. Elle travaille actuellement avec la commune de Bonson sur le temps du mercredi et sur les temps méridiens. Pour le moment, un gros travail de réorganisation des plannings du personnel encadrant les enfants du temps de midi est fait donc une réponse plus précise sera donnée aux familles en juin.

- Combien d'enfants sont concernés par la prise en charge du RASED ?

Mme Fayard répond à cette question :

En début d'année tous les CE1 ont été vus

Depuis septembre 10 enfants de CE1 et 5 de CE2 sont suivis par le poste E en lecture et construction du nombre, en plus de ceux là, à partir de mars un enfant de CP sera suivi par Mme Fayard.

Mme Mollon Psychologue scolaire intervient également dans notre établissement et a suivi 3 enfants en cycle 3, 7 en cycle 2 et 4 en cycle 3.

Le poste G de rééducateur est venu en observation de deux enfants mais n'intervient pas.

- Activités pédagogiques de mars à juin 2018.

L'opéra pour les 7 classes d'élémentaire → transport payé par la mairie et reste à charge aux familles 4.50€

Le voyage avec nuitées du cycle 3 à Saint Ours (63) en avril 2018. Pour ce voyage la mairie a donné 500 €, le sou des écoles 30 € par enfant, 247 € pour la vente de galettes réalisée par la liste indépendante, une demande au conseil départemental a été faite en février par le sou des écoles (réponse en attente). Pour le moment le coût du voyage pour les familles s'élève à environ 140€

Le voyage avec une nuitée des CP de Mme Ollier Perain à Marcoux en juin 2018, le sou des écoles a donné 30 € par élèves. Le coût pour les familles est de 35€

La sortie des enfants de maternelle au moulin des Massons à Saint Bonnet le Courreau aura lieu le 29 mai. Deux ateliers seront proposés : le petit mitron pour les classes de Mr Bonnefoy et de Mme Zobebe, autour des cinq sens pour les classes de Mme Paolucci, de Mme Melenchon et Mme Jacquemont

La sortie des CP/CE1 et CE1 au zoo de Saint Martin la Plaine et aux jardins d'Oasis (dates à définir)

Activité VELO pour les classes de CP, CP/CE1 et CE1

Permis piéton et visite de la station d'épuration du village (projet environnement) pour les CE2.

Intervention de la ligue de l'enseignement pour certaines classes pour une sensibilisation au handicap et sur les droits de l'enfant.

- Sécurité et surveillance des enfants par leur accompagnant à la sortie des écoles

Nous demandons aux parents de faire attention aux petits de maternelle qui ont été récupérés par leurs parents à 11h30 ou 16h30 et qui restent un certain temps vers l'entrée de l'école.

→ Nous rappelons qu'il est interdit de piétiner les fleurs et de grimper aux Magnolias

- L'équipe enseignante soulève le problème des engins de travaux sur la rue Germaine Robin.

Beaucoup de passages d'engins de chantier qui roulent très vite et en contre sens dans la rue Germaine Robin → plus de passage actuellement, travaux terminés

- **Questions à l'équipe enseignante :**

- Malgré de grandes améliorations, les portails sont encore parfois ouverts en retard.

Ceci a dû arriver deux fois au maximum cette période et sur une à deux minutes de retard. Cependant il n'est pas utile de mal parler à la dame qui va ouvrir la porte lorsqu'une telle situation se présente. Nous faisons appel au respect et au civisme de chacun.

- Le test des pochettes a-t-il été concluant ?

Beaucoup de manipulations pour pas grand chose. Test non concluant, les pochettes semblent être plus embarrassantes qu'aidantes.

De plus, nous avons veillé à ce que les parents aient les informations et tout semble s'être bien passé.

- Est-il possible d'utiliser les chansons apprises au cours de l'année afin de les présenter lors de la fête de l'école dans le but d'attirer plus de parents à cette manifestation et aussi pour que les élèves de l'élémentaire puissent également y participer ?

Mme Garde intervient en disant qu'elle fait chanter les classes de CE1 et CE2, elle peut donc faire une liste des chansons apprises à destination des familles et les enfants **qui le souhaitent** pourront chanter le jour de la fête de l'école sous la surveillance d'un parent du sou.

Mme Grangeon intervient en disant qu'un film sur notre commune a été réalisé avec un drone. Ce film sera commenté par les enfants du CME et pourra être diffusé le jour de la fête de l'école le 23 juin.

- **Questions à la mairie :**

- La décision a-t-elle été prise concernant les rythmes scolaires pour l'année prochaine et quels seront les moyens de garde proposés le mercredi ?

→ Répondu précédemment

- Est-il possible d'avoir un lampadaire dans la rue du Gour du Lac afin de se rendre au parking en toute visibilité ainsi qu'une lumière dans la cour de l'école maternelle pour voir les enfants à la sortie de l'école à 17h30 ?

Mme Grangeon explique qu'il est très difficile de mettre des lampadaires dans cette rue, elle conseille de se garer à ce moment là plus vers le parking de l'école de musique qui à cette heure est éclairé et proche de l'école.

Essayer de voir pour des éclairages avec détecteurs scolaires.

**Autre point :** meubles pour la maternelle, une liste doit très vite être donnée en mairie

\* Le prochain conseil aura lieu le 7 juin 2018 à 18h